

O.N.G. écologistes : WWF et ISO qui ont l'outrecuidance de vouloir s'imposer sur le plan mondial comme «éco-certificateurs» de la gestion durable des forêts !

Pareille prétention est absolument inacceptable parce qu'elle porterait atteinte à la souveraineté des états et constituerait au surplus un véritable moyen de chantage pour installer leur fantasme, par exemple :

«ou vous vous soumettez à nos règles de gestion, ou vous ne serez pas labellisé et vous ne pourrez pas vendre vos bois sur le marché mondial ...».

Enfin ce concept de la réglementation à l'échelle mondiale de la gestion constitue une véritable aberration sur le plan écologique tant sont différentes les forêts de notre planète.

Pour ne retenir que le seul exemple de la France, la politique générale est relayée au niveau de chaque région par les orientations forestières, lesquelles doivent être modulées localement jusqu'au choix de l'écotype paraissant devoir être le mieux adapté à la station qui l'accueille.

A l'évidence le souci d'une gestion forestière plus fine et plus respectueuse de la biodiversité s'accommoderait très mal d'une réglementation mondialisée.

**P.F.**

Les deux interventions précédentes font état de deux remarques. Tout d'abord, la forêt «de notre temps» intègre d'autres objectifs que les fonctions traditionnelles et la conservation de la biodiversité est un objectif qui doit être considéré à part entière. De plus, le forestier doit intégrer dans sa gestion les multiples usages que l'on reconnaît actuellement à la forêt et qui concernent l'accueil de publics variés. Une forte demande de communication est adressée aux scientifiques.

L'autre point concerne une inquiétude de qui se manifeste à l'égard de la grande faune herbivore, qui n'est pas régulée par des prédateurs, et qui menace, au nom de la préservation de la diversité du vivant, les ressources et la pérennité de l'écosystème forestier. En fait, cette prolifération excessive de grands gibiers résulte de la volonté de l'homme qui en tire profit, qu'il soit

chasseur ou amateur «de nature». La présence de certains prédateurs non dangereux pour l'homme, à l'image du lynx, pourrait être envisagée pour réguler les populations de chevreuils. Le principal ennemi de la biodiversité est donc l'excès, la surabondance, la surexploitation, le surpâturage...

La biodiversité peut être utilisée comme une diversification de la production, de l'exploitation forestière (c'est-à-dire de la récolte de bois) et des revenus pour les propriétaires forestiers, telles que l'illustrent les deux interventions suivantes.

*Bruno FOURNIER : valorisation de la biomasse des collines, forêts et garrigues méditerranéennes (Corse, PACA, Languedoc-Roussillon).*

*Stéphane VIEBAN : exploitation forestière et conservation de la biodiversité.*

## **Valorisation de la biomasse des collines, forêts et garrigues méditerranéennes**

**(Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon)**

*par Bruno FOURNIER \**

### **Biodiversité**

**Bio comme Biomasse**, masse végétale produite par les végétaux : arbres, arbrisseaux, arbustes.

**Diversité comme diversification** de la production, diversification de revenus pour les propriétaires forestiers et gestionnaires des forêts communales et domaniales.

### **Pourquoi recherche-t-on des feuillages ?**

Les feuillages et rameaux fleuris sauvages sont récoltés pour trois types de filières :

1. les aromatiques pour les filières aromatiques condimentaires : ex. laurier sauce, romarin, sariette, thym...

2. les décoratifs pour la filière fleurs coupées : arbousier, lentisque, laurier tin, myrte...

3. les aromatiques et fragants pour la filière à parfum et médicinale : argousier, myrte, genêt...

Pour ma part, mon entreprise est spécialisée dans la filière des feuillages-fleurs coupées et secondairement dans la filière des aromatiques et condimentaires.

\* Verdon Environnement Services sarl  
Président du « Groupement des producteurs méditerranéens de feuillages et rameaux, Aromatiques et Décoratifs »  
Rue Grande 83630 Bauduen  
Tél. 04 94 84 39 62  
Fax. 04 94 89 63 91

## La cueillette

La cueillette du feuillage sauvage s'est développée depuis 10 ans afin de compenser l'insuffisance de production chez les producteurs feuillagistes méditerranéens (*Asparagus* et *Eucalyptus*).

Depuis trois ans, la demande s'est accentuée par une forte croissance de la demande des bouquetières pour les grandes surfaces et le commerce moderne, ainsi que la "tendance Greenery" ou "tendance nature/verdure" dans les milieux internationaux de la fleuristerie (50% par an depuis 3 ans).

Par ailleurs, le feuillage a pris une part très importante dans la confection des bouquets. D'accessoire, il est devenu partie intégrante d'un bouquet puisqu'il est utilisé pour 20 à 35% dans le volume de la composition florale.

## Le feuillage méditerranéen, pourquoi ?

Parce que les forêts méditerranéennes offrent une diversité de feuillages persistants pendant la période hivernale, période durant laquelle il n'y a pas ou peu de feuillages persistants dans les pays d'Europe du Nord. Par ailleurs les feuillages cultivés sous abris ou sous serres et les fleurs coupées sont chers. Le feuillage sauvage remplace donc les

feuillages cultivés et les fleurs coupées.

La saison du feuillage méditerranéen est donc de mi-septembre à mai. Elle s'arrête avec le printemps pour plusieurs raisons :

1. le feuillage cultivé sous abri est abordable en prix quand on ne chauffe pas les serres,
2. avec le départ de la végétation, les jeunes pousses n'ont pas de tenue en vases et noircissent,
3. l'accès aux collines et garrigues est limité, la forêt est sensible aux risques d'incendie

## Les feuillages produits. Quels sont-ils ?

*Aromatiques* : Fenouil, romarin, laurier sauce, thym, sarriette, etc.

*Décoratifs* : Arbousier, bruyères diverses, buis, buplèvre, chêne blanc, châtaignier, ciste, euphorbes, frêne, hellebore, hêtre, lavande des Maures, lentisque, lierre, laurier-tin, nerprun, myrsinum, etc.

## Le marché

La quasi totalité de la production récoltée dans le midi est destinée à l'exportation vers l'Allemagne et la Hollande. Cette dernière est, à travers ses marchés aux enchères, la plaque tournante vers les autres pays. L'évolution du marché national est régulièrement en hausse de près de 36% par an ; depuis près de huit ans (source CFCE). La production mondiale est estimée à une évolution de 10% par an pour les 20 années à venir. (Source Fédération des marchés hollandais)

Le marché du feuillage méditerranéen suit quant à lui une progression de plus de 50% par an depuis les quatre dernières années. Les produits sont commercialisés sur les marchés d'Antibes, Hyères, Nice et auprès d'opérateurs exportateurs directs (Hyères, Ollioules, Perpignan, Nice, Nîmes etc..)

Le chiffre d'affaires du feuillage méditerranéen est estimé à près de 50 millions de francs. Les chiffres sont approximatifs car environ 50% du marché sont traités parallèlement par des "entreprises" effectuant de la cueillette sauvage.

## Fonctionnement de la production

La production récolte officielle s'effectue moyennant finances sur les forêts communales et domaniales par contrat et convention de 3 ans, ou coupe forfaitaire de menus avec l'O.N.F. Pour les autres forêts elle s'effectue après accords avec les propriétaires forestiers directs, ou à travers le C.R.P.F. et association de propriétaires.

Malheureusement la majorité des produits arrive sur le marché après avoir été cueillie et récoltée illégalement sans autorisation, et de plus par de la main d'œuvre au noir (dont les gitans) et/ou clandestine. Cette dernière cueillette est commanditée principalement par 4 à 5 opérateurs principaux du Gard et du Var.

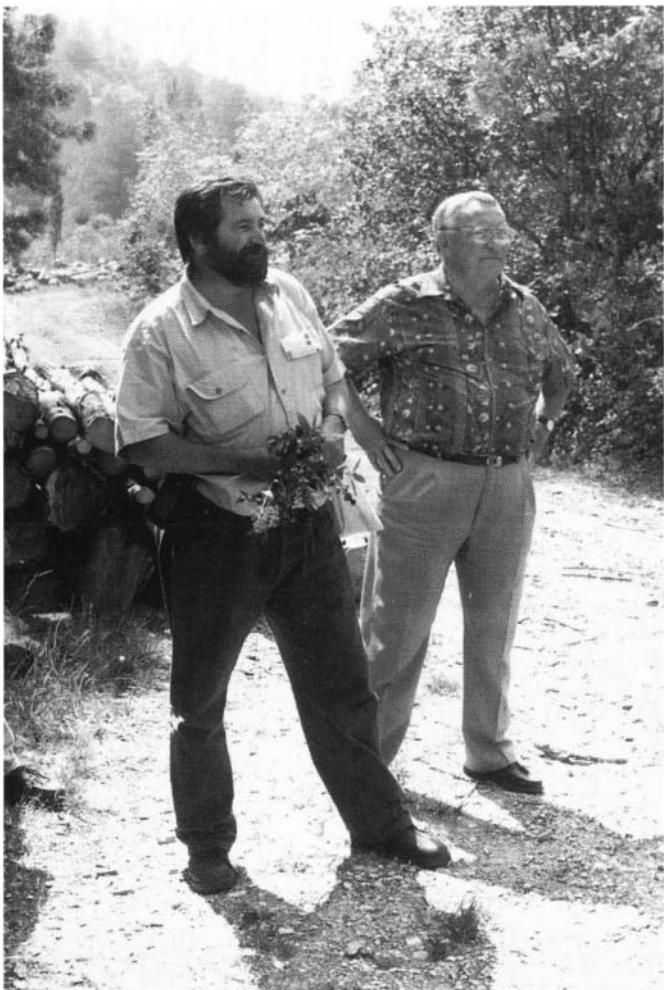


Photo 1 : Bruno Fournier (à gauche) sur l'exploitation de Jeanne Dulac (Mas-Blanc-des-Alpilles). Photo D.A.